Image not found or type unknown

Augmentation dû mais non honoré

Par **Renaud causse**, le **22/08/2017** à **18:51**

Bonjour,

Je suis actuellement apprentis dans le secteur de la métallurgie j'ai eu beaucoup de problème à la signature de mon contrat. En bref j'ai signé 3 contrat puisque ma RH faisait des erreurs. Avant de signer le dernier contrat (l'actuel) je me rends compte que mon salaire n'augmente pas à mes 21 ans (je suis actuellement à 850) avant de signer j'envoie un mail à ma RH qui me réponds par mail (avec signature électronique) que l'augmentation sera faite automatiquement à mes 21 ans. Suite à quoi je signe mon contrat. Jai fais mes 21 ans il y a 6 mois et toujours pas d'augmentation. La RH est partie en congé maternité et la remplaçante ne veut rien entendre. Quelle valeur juridique ai-je ? Mon responsable m'a dis que si j'avais la preuve (par un inspecteur du travail/ avocat etc) je pourrais saisir le grand patron et il débloquerais tout mais sans ca il ne veut rien tenter. Vous en pensez quoi ? Sachant que sans cette augmentation je n'aurait jamais signé mon contrat (une autre entreprise me propose mieux) Je vous remercie d'avance

Par **P.M.**, le **22/08/2017** à **20:19**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés